Centre Communal d'Action Sociale

Le service social de la ville

En début d'année, Céline Brard, qui dirigeait notre CCAS depuis plusieurs années, a souhaité prendre une nouvelle orientation professionnelle. Je la remercie pour le travail accompli durant ces années à notre service.

Une nouvelle responsable Sandrine Marchais arrivera dans notre service le mardi 2 avril. Madame Marchais a une formation d'Assistante Sociale et maîtrise parfaitement les politiques sociales. Elle a travaillé au Conseil Départemental pour accompagner les familles autour des missions : de l'enfance, l'insertion, le logement, la santé et les personnes âgées.

Puis, récemment pour la MSA Berry-Touraine où elle œuvrait à la tête d'une équipe à la coordination dans le domaine social.

Pour contacter Sandrine Marchais :

Tél. 02 47 56 18 52
ou 06 20 69 46 17

E-mail : smarchais@ville-monnaie.fr

Nous vous rappelons également les deux autres services proposés au sein de la mairie :

➤ La permanence de l'assistante sociale du département tous les jeudis matin sur rendez-vous,

➤ La permanence de la mission locale tous les mardis matin sur rendez-vous

Je me tiens à votre disposition pour vous rencontrer.

Anne-Marie Léger

Vice-présidente du CCAS

Anne-Marie Léger
2e adjointe SASLIC

Infos pratiques

URGENCE 114 — Numéro d'urgence pour les personnes avec des difficultés à entendre ou à parler

Le 114, un numéro d'urgence dédié aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques.

Le 114 est un numéro d'appel d'urgence comme peuvent l'être le 15, le 17 ou le 18. Mais le 114 est exclusivement destiné aux sourds et aux malentendants, ainsi qu'à toute personne qui ne pourrait pas passer un appel téléphonique.

Il s'agit d'un service public, gratuit et qui fonctionne 24h/24 et 7j/7 en France Métropolitaine et en Outre-Mer.

Comment ça marche ?

Que vous soyez victime ou témoin, vous pouvez utiliser l'application smartphone Urgence114, la plateforme internet mais également envoyer un SMS ou un Fax.

Le SMS peut être aussi utilisé dans les situations où on a besoin d'appeler discrètement.

Vous pourrez choisir votre moyen de communiquer avec le 114.

Il y a des agents de régulation sourds et entendants qui travaillent ensemble.

Les appels en langue des signes sont reçus par les agents 114 sourds.

Quelle que soit la situation, comme pour les appels téléphoniques les services d'urgence ont toujours besoin d'informations détaillées :

- Localisation
- Identité
- Informations précises sur la situation

Les agents de régulation 114 vous poseront donc toutes les questions nécessaires et transmettront les informations au service d'urgence adapté le plus proche de chez vous.

Ils resteront en lien avec vous pendant toute la régulation mais c'est le service d'urgence qui prendra la décision de se déplacer ou non.

Attention, tous les appels sont enregistrés ! Les fausses alertes et les appels abusifs sont punis par la loi.

Pour résumer :

Le 114, c'est un numéro d'appel d'urgence qui permet de contacter le Samu, la gendarmerie – police, et les pompiers pour les sourds et les malentendants.

Pauline Dufour
Chargée de communication

Projet médiathèque

La bibliothèque de Monnaie, ouverte au début des années 2000, a évolué au fil du temps, et notamment ces dernières années, de part le travail commun des élu-es et des bénévoles : mise en place du catalogue en ligne, facilitation des réservations, ouverture de la ludothèque… Une prochaine étape s'annonce, la création d'une médiathèque adaptée à la population d'aujourd'hui (et de demain).

Vous souhaitez participer à la conception de ce futur équipement ? Une boîte à expression pour recueillir vos idées, remarques et suggestions est à votre disposition à la bibliothèque. Une boîte à expression virtuelle est également à votre disposition :

https://colibris.link/idees-mediatheque-monnaie. N'hésitez pas à participer.

Ou bien ***rendez-vous sur le marché samedi 13 avril de 10h à 12h autour d'un café pour échanger sur le sujet.***

Alexandre Grenier
Conseillé délégué

Un Autre Regard pour Monnaie

Expression de la liste minoritaire

Certains Modéniens constatent depuis quelques temps des difficultés au niveau de la circulation dans notre commune, plus précisément au niveau de l'Aquarelle, route de Reugny.
Il est évident que les créations de nouveaux lotissements accroissent le nombre de véhicules et augmentent ainsi la circulation.
Nous espérons que cette problématique importante a été prise en compte dans les projets de nouveaux lotissements tels ceux de Maison Rouge et de la rue de Fontenay qui impacteront la rue de Fontenay, les entrées et sorties du parking de l'école ainsi que la rue Pierre de Coubertin et le centre bourg. De son côté, la Tourtellerie augmentera la circulation rue de Villeneuve ainsi que la zone de la carte.
Il serait peut-être utile de solliciter un organisme compétent en la matière pour élaborer un plan global de circulation adapté aux nouveaux projets d'urbanisme de notre commune.
Nous espérons également que le côté environnemental n'a pas été oublié : éclairage, eau pluviale, composteur, voie douce, etc…
N'oublions pas que les transports en commun, qui vont s'avérer plus que nécessaire !
Nous souhaitons vivement que la voie cyclable prévue entre Monnaie et Tours Nord soit réalisée le plus rapidement possible.
Une plus importante circulation entrainera une dégradation plus conséquente des routes communales qui sont déjà bien endommagées, la Barre du Fresne en est un « exemple » !
Un adoucisseur collectif vient d'être installé à Pont de Ruan, il desservira les communes de Pont de Ruan, Thilouze, Saché et Artannes. L'eau de notre commune étant très calcaire, il serait peut-être judicieux d'envisager d'en installer un pour Monnaie.
Une eau douce préserverait non seulement les installations des bâtiments communaux, mais également celles des Modéniennes et Modéniens et apporterait un confort et d'éventuelles économies.

Nous vous souhaitons à tous un agréable printemps.

Vos élus de le minorité « Un Autre Regard pour Monnaie » : Christine KOCH, Laurence MARI, Marie Christine POURADIER, Fabrice ALLAMÉLOU et Jorge MOREIRA

le MODÉNA

Rendez-vous périodique d'informations de la ville de Monnaie

N°48
Avril
2024

Madame, Monsieur,
Chères Modéniennes, chers Modéniens

Le printemps fait son retour après un hiver au cours duquel, à la différence d'autres régions de France, nous n'avons pas eu à souffrir d'intempéries sérieuses.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'ailleurs des bassins d'orage dont nous nous sommes équipés qui ont évité de fâcheuses inondations.

Nous allons peu à peu retrouver nos activités de plein air, même si randonneurs et autres sportifs n'ont pas arrêté pour autant au cours de l'hiver. C'est surtout nos jardins qui vont être réinvestis…

Pour ma part, j'ai voulu consacrer cet édito au développement de notre commune, à la veille de la conclusion du futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, des modifications en passe d'intervenir sur l'actuel PLU en vigueur avec les lotissements de la Maison Rouge et de la Tourtellerie et de la livraison dans le courant de l'année de 84 logements à loyer modéré dans notre ville.

Le développement d'une commune comme la nôtre résulte de facteurs habituels tels que sa géographie, sa démographie et l'attractivité qu'elle a su bâtir au fil des années. Il est impératif de le planifier afin d'en assurer le bon déroulement.

Mais il est aussi nécessaire à certaines étapes de prendre des décisions difficiles, notamment en matière fiscale.

Même si tout contribuable trouve que les taxes sont trop élevées, comparativement aux communes de taille similaire de notre intercommunalité, le taux pratiqué à Monnaie est modique, avec un taux sur les propriétés bâties inférieur de près d'un tiers.

Si une gestion rigoureuse et des renégociations de prix avaient permis depuis 2015 de ne pas toucher jusqu'alors aux taxes, l'augmentation des prix et les contraintes sur les dotations poussent aujourd'hui à s'aligner sur ces communes pour maintenir le service à la population.

C'est ainsi que votre conseil municipal dans sa séance du 28 novembre dernier a décidé de relever ses taux, amenant celui de la taxe foncière sur le bâti de 33,47 % à 42 %.

Grâce à ses rentrées fiscales supplémentaires, qui paradoxalement devraient accroître notre capacité à recevoir des dotations nationales, Monnaie va pouvoir poursuivre son développement de la façon la plus harmonieuse possible, en renforçant si l'en est besoin le caractère convivial de sa ruralité tout en avançant vers le statut de ville de la périphérie tourangelle.

Jacques LEMAIRE

agenda

AVRIL

Samedi 6	Carnaval
Vendredi 12	Concert orchestres junior Monnaie Parçay-Meslay Rochecorbon
Dimanche 14	1.2.3. Ciné - Contes de printemps
Vendredi 19	Séance de cinéma
Samedi 20	Loto - Club de l'amitié
Dimanche 28	Rando VTT - Randonneurs modéniens

MAI

Vendredi 3	Séance de cinéma
Samedi 4 Dimanche 5	Mini-festival des Jeunes - Municipalité
Mercredi 8	Commémoration armistice 1945
Vendredi 17	Séance de cinéma
Samedi 18	Tournoi des vétérans - USM Football
Samedi 18 Dimanche 19	Rencontre navale régionale - RMCTEG
Dimanche 19	1.2.3. Ciné - Robin des bois
Dimanche 19 Lundi 20	Rétro Anim'Monnaie
Lundi 20	Tournoi U9 garçons et U11 filles USM Football
Vendredi 24	Don du Sang
Dimanche 26	Vide grenier - Basket Club
Vendredi 31	Séance de cinéma

JUIN

Samedi 1 Dimanche 2	Festival Les Temps d'Arts - Municipalité
Vendredi 14	Séance de cinéma
Samedi 15 Dimanche 16	Gala - Premiers pas modéniens
Vendredi 21	Fête de la musique - Art&Com & Municipalité
Samedi 22	Représentation Atelier théâtre
Vendredi 28	Séance de cinéma
Samedi 29	Fêtes des écoles

JUILLET

Vendredi 12	Fête républicaine - Municipalité
Samedi 20	Ciné plein-air - Municipalité
Vendredi 26	Don du sang

L'intégralité des comptes-rendus des conseils municipaux est consultable à la mairie, sur le site internet **www.ville-monnaie.fr**, sur le panneau d'affichage de la mairie ou directement en scannant ce QR Code .

Ville de Monnaie — Indre & Loire

Hôtel de ville
Place Charles-de-Gaulle - 37380 Monnaie

www.ville-monnaie.fr
contact@ville-monnaie.fr

Le Modéna est conçu par la ville de Monnaie / reproduction interdite / conception : Tech'Image
Photographies : Mairie de Monnaie, Freepik / Imprimé sur papier PEFC 100% - La garantie de la gestion des forêts - Tirage à 2200 exemplaires / Impression : IT imprimeur

Affaires scolaires

Pourquoi introduire la robotique dans nos écoles ?

L'usage et l'apprentissage de la robotique permettent aux élèves de devenir plus autonomes, plus créatifs et de se remettre en question pour apprendre différemment.

Les robots sont un excellent moyen pour explorer des domaines qui demeurent lointains voir inaccessibles pour certains élèves. C'est une manière appropriée de se familiariser avec l'Intelligence artificielle qu'ils trouveront de plus en plus sur leur chemin personnel et professionnel.

C'est également une manière d'apprendre le fonctionnement de ses humanoïdes, d'apprendre de ses erreurs et d'avancer positivement à partir de bases solides, factrices d'épanouissement au travail et plus généralement dans sa vie personnelle.

C'est l'occasion pour nos élèves de maîtriser au mieux les nouvelles technologies : le robot programmable fait partie intégrante des enseignements dûs à notre jeunesse.

Pédagogie et curiosité doivent être le filigrane de leur formation.

C'est donc à dessein que les élèves de Grande et moyenne section de Monnaie ont pu participer à deux démonstrations de ce type. Dès la deuxième session des automatismes avaient été déjà acquis par les participants !

Voici un lien pour vous faire découvrir de quoi l'on parle :

L'Ecole Elémentaire est déjà dotée de 4 de ces petits robots. Les élèves de CM2 les utilisent régulièrement et se familiarisent de plus en plus avec eux à leur programmation, avec une facilité exponentielle remarquable et remarquée.

Véronique Prud'Homme, 6e adjointe
Affaires scolaires

« L'école j'y vais à vélo »

En France, le vélo reste un mode de transport marginal, seulement 2% le pratiquent : il faut démocratiser son usage : trajet domicile / école.

C'est la raison pour laquelle la Région Centre Val de Loire, le collectif cycliste 37 et Touraine Est -Vallée ont lancé, l'année dernière, le « défi vélo » auquel ont participé 153 élèves du groupe scolaire de la Choisille (soit 32% des écoles maternelle et élémentaire confondues).

Cette première édition a été très bien perçue et accueillie par le monde enseignant et les parents d'élèves. Elle s'est déroulée dans les meilleures conditions, une ambiance conviviale, un encadrement sécurisé à la satisfaction de tous les participants.

C'est ainsi que dans le prolongement de cette expérience positive, la Municipalité a le projet de créer une piste spécifiquement piétonnière et cyclable afin de faciliter et sécuriser au maximum, la pratique de ces moyens de déplacement au sein de notre ville. Un projet de piste passerait notamment en limite du parking rue de Fontenay.

Ce défi est un événement majeur et se veut fédérateur autour de la mobilité en vélo des enfants dans l'espace public. Sa réussite ne peut avoir lieu qu'avec l'adhésion et la participation active non seulement des familles, des associations de parents d'élèves, des équipes enseignantes, des directrices mais aussi avec l'expertise du Collectif CC37, des services municipaux et plus largement de tout sachant.

Une nouvelle édition du « défi Vélo » aura lieu le 27 Mai 2024 à propos de laquelle de plus amples informations relatives à son organisation et à son déroulement vous seront diffusées prochainement.

Ajoutez d'ores déjà cette date dans vos agendas afin de participer à ce défi dans l'intérêt bien compris de notre jeunesse en particulier et plus largement de notre planète.

Véronique Prud'Homme, 6e adjointe
Affaires scolaires

Urbabisme

Se donner les moyens de son développement !

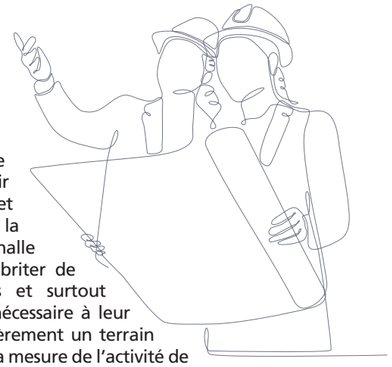

A la différence de plusieurs de ses voisines, Monnaie dispose de nombreux atouts pour connaître un réel développement. Notre ville est aux portes d'une métropole relativement dynamique dont l'économie est assez diversifiée. Elle est proche d'une sortie d'une autoroute majeure, elle est équipée d'une gare qui, espérons-le, devrait connaître une augmentation de son trafic avec le probable futur SERM (Service Express Régional Métropolitain), elle ne fait pas partie des « périmètres inondables » entravant son urbanisation, elle accueillera bientôt (enfin !) un Parc d'Activités destiné à accueillir artisans, TPE et PME. De plus, aux dires des Modéniens que nous rencontrons tous les jours, il fait bon vivre dans cette petite ville qui a su conserver son caractère convivial. C'est ce que nous confient notamment les nouveaux arrivants que nous accueillons pour un moment de convivialité chaque année au début du mois de septembre.

Pour autant, ne nous le cachons pas : notre commune doit relever le défi de son passage, déjà engagé mais à finaliser, du bourg rural d'il y a plus de 50 ans à la cité « rurbaine » qu'elle est devenue.

Cette transition ne date pourtant pas d'hier. Elle a commencé dans les années 60 avec l'arrivée de l'INRA et la construction des logements du Côteau. Puis, se sont enchaînés au fil des ans plusieurs lotissements qui ont modifié le paysage : le quartier des Fleurs, celui des Mésanges, puis celui du Charme, ensuite du Beignon, des Bleuets, du Clos de la Rose, du Boulay, et enfin l'Aquarelle sur la route de Reugny.

Ces réalisations ont essentiellement accueilli des « primo-accédants » profitant d'un foncier moins cher que dans l'agglomération tourangelle. Mis à part quelques logements sociaux construits dans certains de ces quartiers, nous avions accusé un retard au regard de la législation en matière d'habitations à loyers modérés. Ces dernières années, nous avons décidé de combler ce retard avec la partie locative de l'Aquarelle (35 logements dont 18 ont d'ores et déjà été livrés et le solde tout prochainement) et la résidence intergénérationnelle derrière la place Jean-Baptiste Moreau avec ses 26 appartements, complétés par les 41 logements du 84 rue nationale qui vont être livrés d'ici l'été.

Toute cette évolution urbaine s'est évidemment déroulée de façon planifiée avec le Plan d'Occupation des Sols (POS) décidé il a quelques années puis avec l'actuel Plan Local d'Urbanisme (PLU) voté en 2018. Et compte tenu de sa situation et de ses atouts, notre commune n'a pas eu d'autre choix raisonnable que d'accompagner le plus harmonieusement possible ce développement.

C'est ainsi qu'au fil des années, il a fallu entre autres agrandir l'école et son restaurant scolaire, construire un Centre Technique Municipal digne de ce nom, une salle Touraine pour accueillir réunions de particuliers et d'associations, agrandir la mairie, disposer d'une halle récréative permettant d'abriter de nombreuses réjouissances et surtout y concentrer le matériel nécessaire à leur réalisations, et tout dernièrement un terrain de football synthétique à la mesure de l'activité de notre club ainsi que pour nos enfants des écoles et de l'ALSH.

Et la liste des investissements à réaliser n'est pas close, rien que la « feuille de route » sur laquelle l'équipe municipale a été élue, prévoit la réfection de la place Jean-Baptiste Moreau, véritable « cœur de village », la réalisation d'une médiathèque, des travaux de voirie là où elle est en mauvais état (et la liste est longue…), des surfaces sportives « indoor » supplémentaires, et bien sûr les travaux d'isolation thermique et d'équipements alternatifs de production de chaleur. Et l'arrivée d'une 8e classe de maternelle nous amène à doter notre ALSH de nouveaux mètres carrés dès la rentrée de septembre.

Ces équipements, qui malheureusement coûtent de plus en plus cher, nécessitent de nouveaux emprunts dont malheureusement les taux ont eux aussi sensiblement augmenté, provoquant un enchérissement cumulé des opérations.

Afin de poursuivre l'adaptation de notre Ville, il nous fallait régler son problème d'insuffisance structurelle de ses recettes, qui, avec la reprise de l'inflation, est devenu de plus en plus intenable. Au point de vue de la fiscalité dont les rentrées en constituent une part très significative, cette insuffisance tient à deux facteurs : la faiblesse du nombre d'entreprises et la modicité des taux de nos taxes locales.

La première raison tient au fait que dans le cadre de la Communauté de Communes du Vouvrillon que nous avons rejointe en 2001, nous avons « joué collectif » en favorisant l'accueil d'entreprises sur les ZA de Parçay-Meslay. Mais celle-ci, avec Rochecorbon et Chanceaux, ont quitté la CCV en 2014 avec bien évidemment les entreprises installées dans ces zones. Nous avons ainsi accusé un retard que nous avons décidé de combler avec notre nouvel EPCI, la Communauté de Communes Touraine Est Vallées : nous allons donc disposer bientôt d'un parc d'activités, mais ses effets bénéfiques vont mettre du temps à se faire ressentir sur nos finances locales.

Jacques Lemaire
Maire

Environnement

La commune de Monnaie accueillait les 2 et 3 février dernier, l'association Graines et Canopées pour deux journées de plantations : une première sur le bassin d'orage, le deuxième au parc Baric.

Des haies pour le bassin d'orage

La première journée de plantations était dédiée au bassin d'orage, situé au croisement de la D47 et de la rue des Cheneaux. A cette occasion, les membres de l'association Graines et Canopées et de la municipalité, étaient secondés par des bénévoles de l'entreprise Xylem de Tours et d'un IME.

Le but de cette journée était de créer des haies de biodiversité tout autour du jardin, en utilisant uniquement de la végétation locale. A la fin de la journée, plus de 700 arbres et arbustes étaient plantés sur le bassin d'orage à des fins de phytoépuration et de valorisation paysagère. Essences plantées : tilleul, charme, merisier, chêne, cerisier Ste Lucie, sureau noir, bourdaine, viorne lantane, fusain d'Europe, églantier, cornouillers sanguin et mâle, lierre.

Guillaume Toussaint
Conseillé délégué

Un labyrinthe et des cabanes tressées pour le parc baric

Direction le parc Baric pour la journée du samedi 3 février. Ce chantier citoyen a réuni les habitants de Monnaie et leurs enfants, ainsi que le Conseil Municipal des Jeunes et les bénévoles de l'association. Près de 90 brins d'osier vivants sont venus compléter la végétalisation du parc Baric avec un labyrinthe et deux cabanes tressées. De quoi ravir petits et grands.

Nous tenons à remercier l'association Graines et Canopées pour ces deux nouveaux chantiers citoyens, nous remercions également tous les bénévoles, Modénien-nes ou non, qui ont participé à ces deux jours intensifs. Un remerciement tout particulier à notre Conseil Municipal des Jeunes, qui était présent tout au long de la deuxième journée de plantation.

Guillaume Toussaint
Conseillé délégué

Infos jeunesse

Conseil Municipal des Jeunes

Depuis juin 2023, une nouvelle équipe du Conseil Municipal des Jeunes a été élue.

Depuis septembre, quinze jeunes travaillent sur des projets.

Au mois de Février, ils ont participé à l'aménagement et à la construction de deux cabanes en osier dans le Parc Baric avec l'association « Graines et Canopée ».

Le prochain gros évènement « le rétrogaming », sera organisé par l'équipe accompagnée de la responsable du « Dispositif Animation Jeunesse ». Il est prévu le samedi 4 mai de 14 h à 18 h, Salle Raymond Devos, lors de la journée du mini festival des jeunes. Cette animation est conseillée à partir de 6 ans.

Venez découvrir les jeux vidéos des années 70 à 90 et participer à une course de Mario kart 8, des lots sont à gagner.

Venez nombreux découvrir ou redécouvrir les anciens jeux et consoles.

Les prochaines actions en préparation à ne pas manquer :

- Après-midi « randonnette »
- Soirée cinéma avec projection d'un film Harry Potter
- Participation à un évènement au congrès des Maires

Les dates vous seront communiquées dès que possible.

Ces jeunes sont très dynamiques, venez les soutenir et les encourager.

Anne-Marie Léger
2e adjointe SASLIC

DAJ 37

La jeunesse est une compétence de la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées. Elle a confié la gestion, l'organisation et la mise en œuvre d'actions, de prévention et d'animation à destination des ados-pré-ados de la commune de Monnaie à l'association Camille Claudel.

Le club ado appelé « DAJ 37 » se situe au 18 rue A. Tiphaine face à la salle Raymond Devos. Je rappelle que cet accueil est soumis à une déclaration aux services de l'État.

ATTENTION, depuis le 1er janvier 2024 des nouveaux horaires d'ouverture sont proposés.

Le mercredi le club ado est ouvert de 13h30 à 18h30.

Une fois par mois le vendredi soir pour des soirées jeunes de 18h00 à 22h30

Le samedi de 13h30 à 19h00.

Une nouvelle responsable Béatrice est arrivée en début d'année.

Vous avez entre 11 et 17 ans, venez sur le site facebook du Dispositif Animation Jeunesse ou sur place aux heures d'ouverture découvrir les animations. Vous y trouverez également le dossier d'inscription et la grille des tarifs.

Contact : 06 98 31 41 53

E-mail : daj37@camilleclaudel.fr

Anne-Marie Léger
2e adjointe SASLIC